



2017 - 2018
RAPPORT ANNUEL

L'

ORDRE DES THÉRAPEUTES
RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO
A POUR MISSION DE VEILLER À
L'APPLICATION DE LA **LOI SUR**
LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ
RÉGLEMENTÉES ET DE LA **LOI SUR LES**
THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES AFIN DE
S'ASSURER QUE LES SOINS OFFERTS AU
PUBLIC PAR LES MEMBRES DE L'ORDRE
SOIENT FOURNIS EN TOUTE SÉCURITÉ ET
D'UNE MANIÈRE CONFORME À L'ÉTHIQUE

 PROFESSIONNELLE.

MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU REGISTRAIRE	4
.....	
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS	8
.....	
CONSEIL, HORS-CONSEIL ET PERSONNEL	9
.....	
LISTE DES COMITÉS	10
.....	
SENSIBILISATION	12
.....	
STATISTIQUES	14
.....	
RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF	18
.....	
RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS	19
.....	
RAPPORT DU COMITÉ DE L'INSCRIPTION	20
.....	
RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ	22
.....	
RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS	24
.....	
RAPPORT DU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE	25
.....	
RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE	25
.....	
ÉTATS FINANCIERS	26



MESSAGE DE LA

PRÉSIDENTE ET
DU REGISTRAIRE

BIENVENUE

AU RAPPORT ANNUEL 2017 - 2018.



Christina Sperling, RRT
Présidente



Kevin Taylor, RRT
Registraire

Au nom du Conseil, des comités et du personnel, nous sommes heureux de présenter le rapport annuel de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (OTRO).

L'OTRO est l'un des 26 organismes de réglementation des professions de la santé établis en vertu de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées. Ayant pour tâche de servir la population et de protéger ses intérêts, l'OTRO :

- Élabore, établit et tient à jour (i) les exigences d'entrée en exercice de la profession de thérapeute respiratoire; (ii) les normes de pratique auxquelles doivent se conformer tous les thérapeutes respiratoires lorsqu'ils dispensent des soins; et (iii) les normes d'éthique professionnelle auxquelles sont assujettis nos membres;
- Reçoit et fait enquête sur les plaintes concernant ses membres afin de s'assurer que les normes de pratique sont respectées et que les patients reçoivent les soins de qualité auxquels ils sont en droit de s'attendre;
- Facilite l'éducation permanente et le perfectionnement professionnel de ses membres afin de maintenir la qualité de la pratique, tout en répondant aux besoins changeants des patients et du système de santé, de même qu'à l'évolution de l'environnement de la pratique et aux avancées technologiques;
- Fournit de l'information sur ses membres au public afin de lui permettre de faire des choix éclairés en ce qui a trait aux fournisseurs de soins de santé; et
- Exerce ses activités de façon ouverte et transparente afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre les décisions prises et leur incidence sur les soins qu'ils reçoivent.

L'an dernier, nous nous sommes concentrés sur trois aspects, soit l'amélioration continue de notre gouvernance, l'appui à la qualité des soins fournis par les thérapeutes respiratoires et l'amélioration continue de la transparence et de la responsabilisation auprès du public.



AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE

À l'OTRO, nous croyons qu'une meilleure gouvernance entraîne un meilleur fonctionnement de l'organisation, une plus grande création d'idées, une collaboration plus solide et, enfin, une meilleure prise de décisions, et que tous ces aspects nous permettent d'atteindre de meilleurs résultats et de rehausser notre efficacité à titre d'organisme de réglementation. Nous avons donc amélioré notre processus d'accueil pour tous les nouveaux membres du Conseil et membres de comité hors-Conseil afin de les aider à mener à bien leurs rôles et leurs responsabilités, plus rapidement et de façon plus claire; nous avons investi dans l'apprentissage et le développement des membres de notre Conseil par le biais d'une série de formation, offerte lors des réunions et d'une publication périodique sur le thème de la gouvernance, qui leur est destinée; et nous avons intégré les principes de la bonne gouvernance dans nos outils de prise de décision, afin d'assurer un alignement continu avec notre mandat de protection des intérêts publics.



QUALITÉ DES SOINS

L'OTRO a toujours eu un programme d'assurance de la qualité dont la raison d'être était de s'assurer que tous les thérapeutes respiratoires continuent d'apprendre et de croître en tant que professionnels, de se tenir au courant des nouveautés en recherche, en technologie et en soins des patients, afin de fournir des soins de haute qualité, efficaces et éthiques aux patients et aux familles. Comme l'assurance de la qualité exige plus que la simple vérification des activités d'apprentissage des membres, nous avons lancé la version modernisée du programme visant l'appui de la formation et du perfectionnement des thérapeutes respiratoires, dans une variété de moyens plus efficaces. Premièrement, en reconnaissant ce que les thérapeutes respiratoires apprennent, comment et où cela se fait, le programme correspond mieux aux réalités de l'apprentissage et du perfectionnement de la profession. Deuxièmement, nous avons modifié le programme afin qu'il englobe une vaste

gamme de milieux. Ainsi, il est pertinent pour tous les thérapeutes respiratoires et ne vise plus seulement les milieux les plus communs. Enfin, nous avons ajouté le module obligatoire d'apprentissage électronique que tous les thérapeutes respiratoires doivent effectuer. Ainsi, nous veillons à ce qu'ils soient au courant de tout changement lié aux normes à respecter à titre de professionnels de la santé autoréglementés.



UNE MEILLEURE TRANSPARENCE ET UNE PLUS GRANDE RESPONSABILISATION

Plus que jamais, nous cherchons à sensibiliser le public sur ce que nous faisons, et comment nous le faisons. La transparence est la clé à une plus grande responsabilisation. Pour ce faire, nous avons amélioré le registre des membres. Il est maintenant plus facile d'y trouver des renseignements. Nous avons aussi élargi la quantité d'information accessible au public. Il est plus facile pour les employeurs de prendre des décisions d'embauche éclairées et, pour les patients, de prendre de bonnes décisions sur la personne qui leur fournira des soins. De plus, nous avons investi dans l'amélioration de nos processus de traitement des plaintes et de production de rapports ainsi que dans nos processus liés aux aptitudes professionnelles, afin d'assurer le règlement prompt et, nous l'espérons, plus satisfaisant des questions qui nous sont confiées. Enfin, nous avons versé tous les documents du Conseil dans notre site Web afin de permettre à toute personne intéressée de comprendre facilement les sujets discutés lors des réunions du Conseil et de se tenir au courant des questions importantes.

Les pages qui suivent décrivent nos activités et nos réalisations des douze mois derniers. Nous sommes fiers de nos réalisations et nous serons heureux de poursuivre notre rôle afin de nous assurer que les membres de la profession offrent des soins sûrs, efficaces et éthiques aux Ontariens.

Salutations,

Christina



Orientations stratégiques et priorités-clés de l'ORTO 2016-2020

FONDATIONS

Évaluation PSFE

Sommet/ examen de la portée 2012

Plan stratégique 2011-2016

GROW

État actuel de l'ORTO

Réglementation de la thérapie respiratoire dans l'intérêt du public

FACTEURS EXTERNES

Nouveau NCF

Appel vers une plus grande responsabilité

Plan d'action du MSSLD

Augmentation des besoins des patients dans la communauté

Évolution au niveau national



Engagement des membres

- Engagement par le biais de sensibilisation des membres
- Continuer à mettre en place de notre stratégie pour les étudiants
- Continuer à tirer avantage des communications avec les intervenants



Gouvernance et responsabilité

- Améliorer la gouvernance de l'Ordre
- Améliorer la transparence



Amélioration du professionnalisme

- Modernisation de la réglementation sur les managements professionnels
- Mise à jour des normes d'exercice de l'ORTO
- Mise à jour des normes d'éthique de l'ORTO
- Amélioration du programme d'AQ
- Tirer avantage de GROW, notre modèle de perfectionnement professionnel
- Promotion de bonnes pratiques d'affaires auprès de nos membres



Communauté de soins de santé

- Continuer de travailler avec d'autres membres de la communauté, dont :
 - ADP
 - eHealth
 - ORPSO
 - ANORTR
- Fournir le leadership concernant les questions nationales clés:
 - la mobilité des travailleurs
 - Évaluation PSFE /Harmonisation
 - Réforme de l'accréditation



Pratiques d'affaires de base

- Investissement dans la technologie, pour que l'Ordre soit "plus vert"
- Perfectionnement de l'évaluation PSFE
- Amélioration de nos processus internes

MEMBRES DU CONSEIL, MEMBRES DU COMITÉ NON-CONSEIL ET MEMBRES DU PERSONNEL

en date du 28 février 2018

16

CONSEIL

Allan Cobb
Michelle Causton
Allison Chadwick, RRT
Jacqueline Conant
Rhonda Contant, RRT
Jeff Earnshaw, RRT
Monique Forster
Patricia Latimer
James Lexovsky
Al MacLean
Lindsay Martinek, RRT
Kelly Munoz, RRT
Jody Saarvala, RRT
Christina Sperling, RRT
Holly Syer, RRT
Andrea Winters, RRT

12

HORS-CONSEIL

Julie Boulianne, RRT
Alexandra Brazeau, RRT
Daniel Fryer, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Antonio Guglietti, RRT
Christa Krause, RRT
Concetta Martins, RRT
Denise Murphy, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Bruno Tassone, RRT
Cary Ward, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT

9

PERSONNEL

Kevin Taylor RRT, Registraire
Melanie Jones-Drost, Registraire adjointe
Carole Hamp RRT, Directrice de la qualité de l'exercice
Ania Walsh, Directrice de l'inscription
Amelia Ma, Directrice des finances et chef de bureau
Janice Carson, Directrice des communications
Lori Pepler-Beechey RRT, Responsable de la gouvernance
et de la qualité
Lisa Ng, Adjointe à l'administration et à l'inscription
Shaf Rahman, Directeur de la conduite professionnelle

LISTE DES COMITÉS en date du 28 février 2018

EXÉCUTIF

Christina Sperling, RRT présidente
Allan Cobb vice-président
Allison Chadwick, RRT
Rhonda Contant, RRT
Patricia Latimer

DISCIPLINE

Allan Cobb président	Concetta Martins, RRT
Al MacLean vice-président	Jody Saarvala, RRT
Julie Boulianne, RRT	Christina Sperling, RRT
Alexandra Brazeau, RRT	Cary Ward, RRT
Monique Forster	Carol-Ann Whalen, RRT
Daniel Fryer, RRT	Andrea Winters, RRT

APTITUDE PROFESSIONNELLE

Allan Cobb président	Concetta Martins, RRT
Al MacLean vice-président	Jody Saarvala, RRT
Julie Boulianne, RRT	Christina Sperling, RRT
Alexandra Brazeau, RRT	Cary Ward, RRT
Monique Forster	Carol-Ann Whalen, RRT
Daniel Fryer, RRT	Andrea Winters, RRT

ENQUÊTES, PLAINTES ET RAPPORTS

Allison Chadwick, RRT présidente	Patricia Latimer
Jeff Earnshaw, RRT vice-président	James Lexovsky
Michelle Causton	Lindsay Martinek, RRT
Jacqueline Conant	Kelly Munoz, RRT
Rhonda Contant, RRT	Denise Murphy, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT	Kathleen Olden-Powell, RRT
Antonio Guglietti, RRT	Holly Syer, RRT
Christa Krause, RRT	Bruno Tassone, RRT

LISTE DES COMITÉS

en date du 28 février 2018

RELATIONS AVEC LES PATIENTS

Julie Boulianne, RRT présidente
 Jacqueline Conant vice-présidente
 Alexandra Brazeau, RRT
 Allison Chadwick, RRT
 Daniel Fryer, RRT

James Lexovsky
 Concetta Martins, RRT
 Christina Sperling, RRT
 Carol-Ann Whalen, RRT

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Rhonda Contant, RRT présidente
 Ginette Greffe-Laliberté, RRT vice-présidente
 Michelle Causton
 Allan Cobb
 Monique Forster
 Daniel Fryer, RRT

Al MacLean
 Lindsay Martinek, RRT
 Concetta Martins, RRT
 Kelly Munoz, RRT
 Denise Murphy, RRT
 Holly Syer, RRT

INSCRIPTION

Patricia Latimer présidente
 Christa Krause, RRT vice-présidente
 Julie Boulianne, RRT
 Jacqueline Conant
 Jeff Earnshaw, RRT
 Monique Forster

Antonio Guglietti, RRT
 Kathleen Olden-Powell, RRT
 Jody Saarvala, RRT
 Bruno Tassone, RRT
 Cary Ward, RRT
 Andrea Winters, RRT

SENSIBILISATION

Notre objectif est de favoriser la communication entre l'OTRO et les intervenants.



Médias SOCIAUX

46 Tweets Envoyés

40 Gazouillis Partagés

L'OTRO envoie des gazouillis dans lesquels il joint des liens menant à du contenu nouveau ou mis à jour publié sur le site Web, pour informer rapidement les utilisateurs sur la profession. Suivez-nous sur Twitter @TheCRTO



Site Web de l'OTRO

21.2% des visiteurs du site Web sont nouveaux

78.8% des visiteurs du site Web de l'OTRO sont déjà venus



FAQ sur l'Exercice

8 FAQs

FAQ publiée dans le bulletin électronique mensuel. Les sujets sont décidés en fonction des questions reçues tout au long de l'année.



BLOGUE sur l'Exercice Professionnel

10 Publications de Blogue

L'OTRO publie un blogue régulier sur son site Web. On y présente des articles traitant des différents aspects de l'exercice, des événements et des nouvelles lois.

SENSIBILISATION



Courriel

L'OTRO publie environ 12-14 bulletins tout au long de l'année. L'OTRO vise à tenir les membres et les intervenants au courant par l'entremise de communications claires et cohérentes. Les envois électroniques contiennent des renseignements de nature urgente concernant la profession de thérapeute respiratoire.

48 487 COURRIELS ONT ÉTÉ ENVOYÉS AUX MEMBRES ET AUX INTERVENANTS

99,4 %

Ont été livrés

0,6 %

N'ont pas été livrés

(mauvaise adresse ou boîtes de réception pleines)



CAS DE CONDUITE Études de cas

Plusieurs fois par année l'OTRO publie une étude de cas examinant différentes situations entourant la profession. Bien que certains détails soient modifiés pour protéger la confidentialité, les enjeux, processus et résultats décrits dans les études de cas sont tous basés sur de véritables enquêtes menées par l'OTRO.

6 ÉTUDES DE CAS ONT ÉTÉ PUBLIÉES EN 2017/2018

Mentionnons les sujets suivants :

- Falsification de documents
- Actes autorisés
- Documentation générale
- Conduite professionnelle
- Intimidation
- Médias sociaux

VISITES SUR PLACE

6

VISITES D'ÉTABLISSEMENT DE THÉRAPIE RESPIRATOIRE EN ONTARIO

7

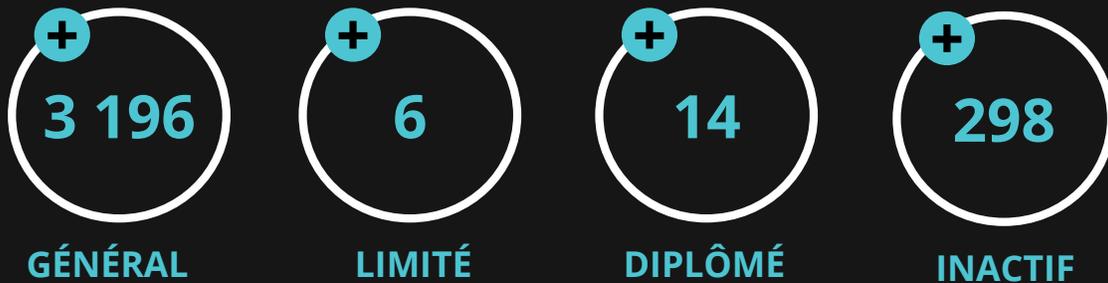
ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTÉ EN ONTARIO

STATISTIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

EN DATE DU 28 FÉVRIER 2018

NOMBRE DE THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES

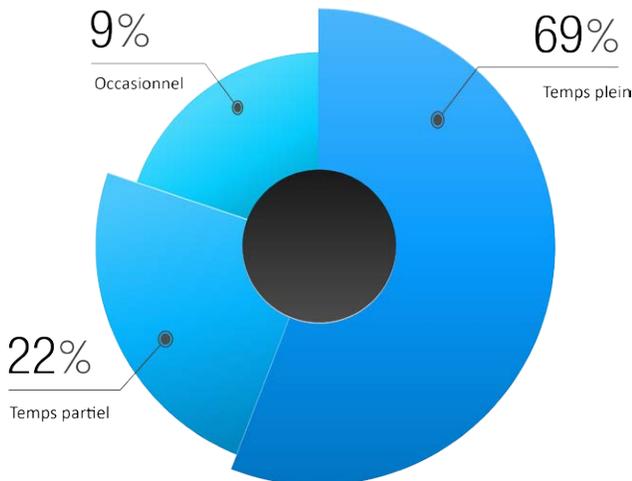
3 514



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les catégories d'inscription, consultez : <http://www.crto.on.ca/fr/members/about-your-certificate-of-registration/classes-registration/>

CATÉGORIE D'EMPLOI

(Selon l'employeur principal)

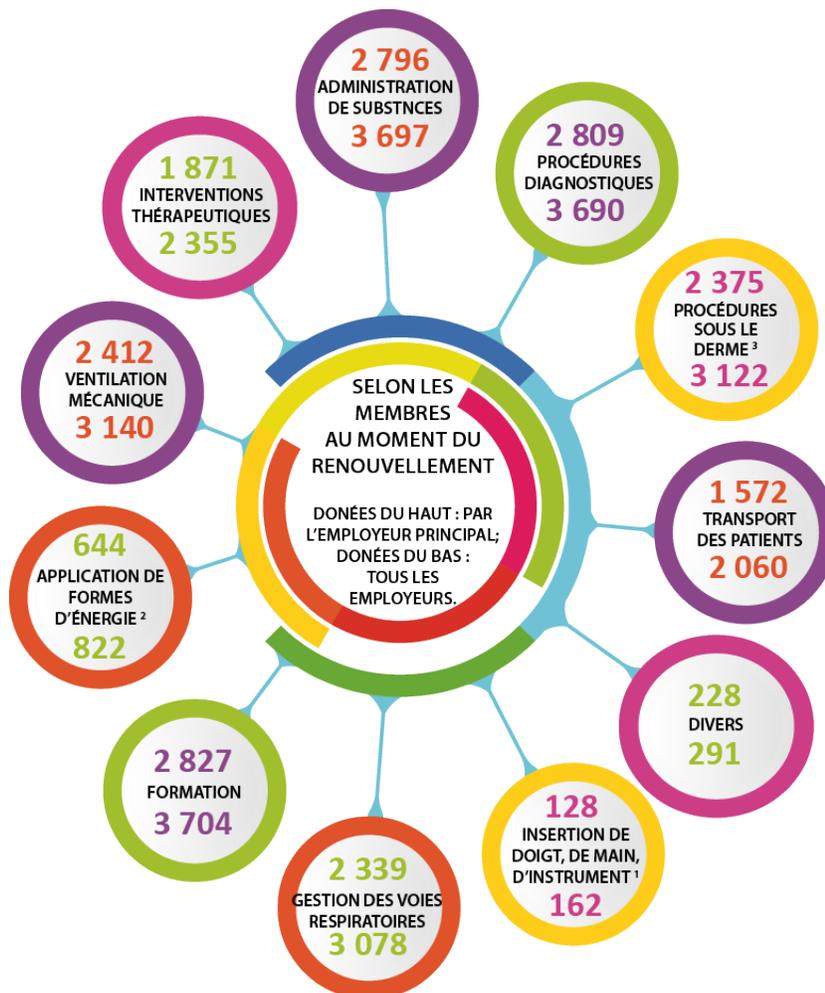
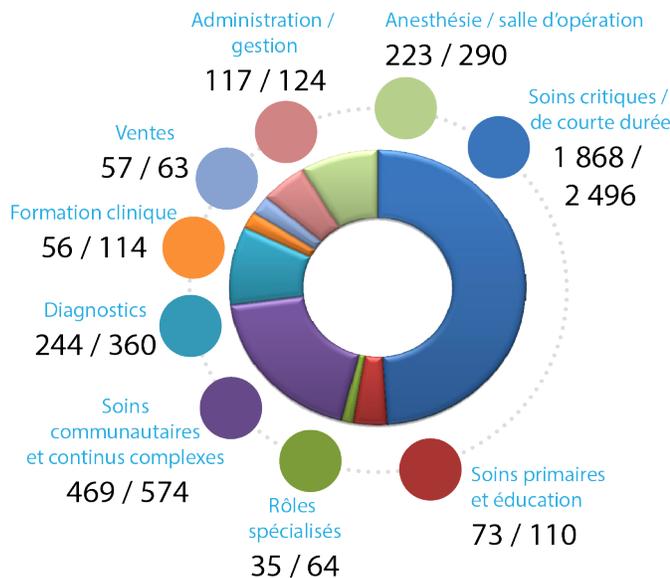


PROFIL DE FORMATION



DOMAINE D'EXERCICE PRINCIPAL

Principal domaine d'exercice de la thérapie respiratoire aux différents lieux d'emploi des membres. Première donnée : par l'employeur principal; deuxième donnée : tous les employeurs



ACTIVITÉS DE THÉRAPIE RESPIRATOIRE EXÉCUTÉES PAR LES MEMBRES

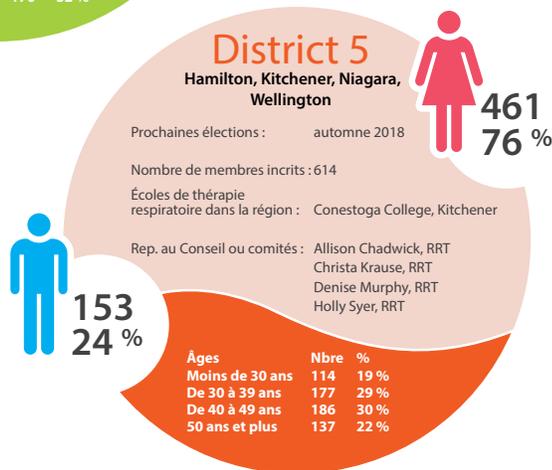
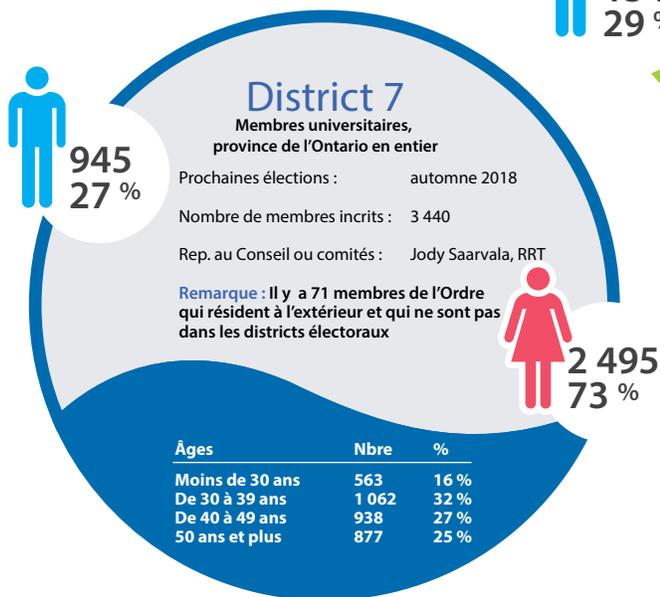
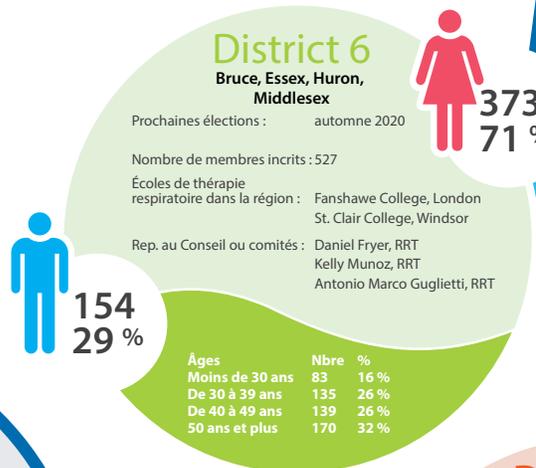
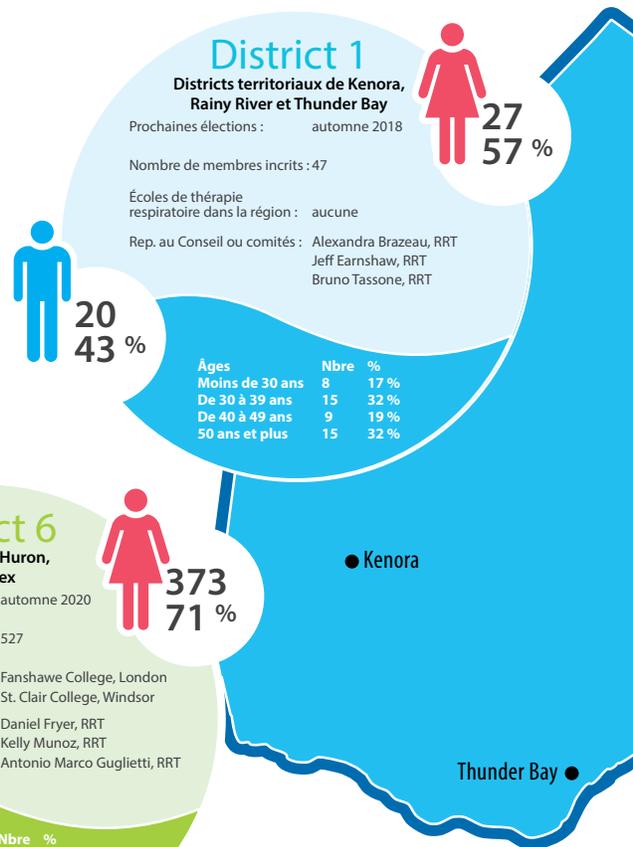
¹ E.g., Dans une ouverture artificielle pratiquée à la surface du corps.

² E.g., Défibrillation, cardioversion, défibrillateur externe automatique.

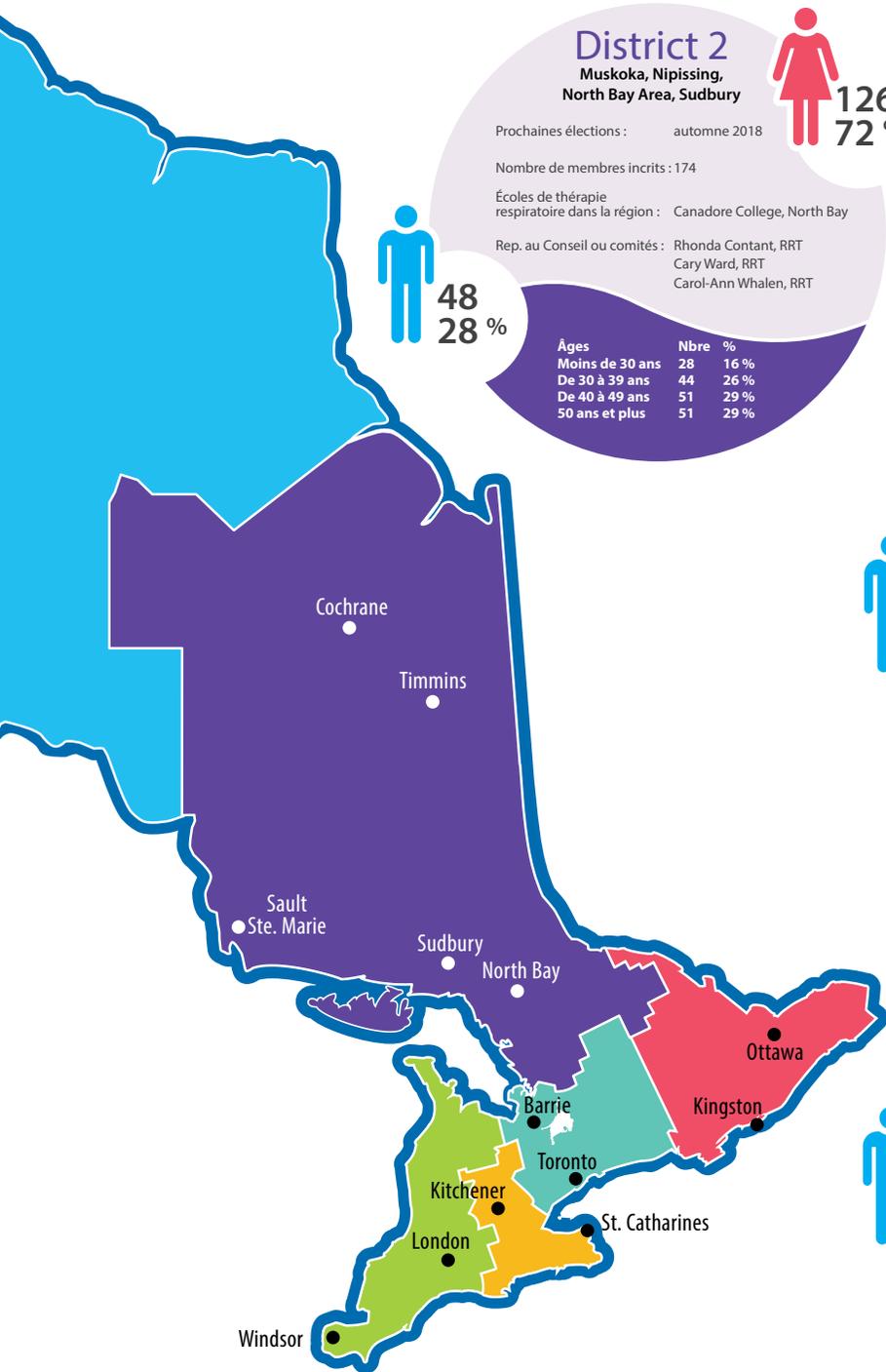
³ E.g., Insertion de canule artérielle, tube, thoracique, épidurale, ponction veineuse.

Districts électoraux de l'OTRO

- 1 - Districts territoriaux de Kenora, Rainy River and Thunder Bay
- 2 - Muskoka, Nipissing, North Bay Area, Sudbury
- 3 - Ottawa-Carleton, Renfrew, Hastings
- 4 - Grand Toronto, Haliburton, Northumberland, Simcoe
- 5 - Hamilton, Kitchener, Niagara, Wellington
- 6 - Bruce, Essex, Huron, Middlesex
- 7 - Membres universitaires, province de l'Ontario en entier

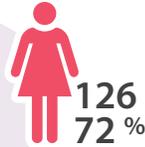


2017 - 2018



District 2

Muskoka, Nipissing,
North Bay Area, Sudbury

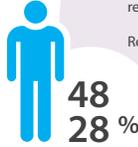


Prochaines élections : automne 2018

Nombre de membres inscrits : 174

Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Canadore College, North Bay

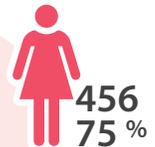
Rep. au Conseil ou comités : Rhonda Contant, RRT
Cary Ward, RRT
Carol-Ann Whalen, RRT



Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	28	16 %
De 30 à 39 ans	44	26 %
De 40 à 49 ans	51	29 %
50 ans et plus	51	29 %

District 3

Ottawa-Carlton, Renfrew,
Hastings

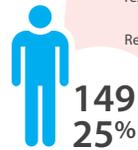


Prochaines élections : automne 2020

Nombre de membres inscrits : 605

Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Algonquin College, Ottawa
La Cité collégiale, Ottawa

Rep. au Conseil ou comités : Julie Boulianne, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Andrea Winters, RRT



Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	98	16 %
De 30 à 39 ans	218	36 %
De 40 à 49 ans	149	25 %
50 ans et plus	140	23 %

District 4

Grand Toronto, Haliburton,
Northumberland, Simcoe

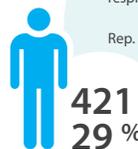


Prochaines élections : automne 2020

Nombre de membres inscrits : 1 473

Écoles de thérapie respiratoire dans la région : The Michener Institute for Applied Health Sciences, Toronto

Rep. au Conseil ou comités : Lindsay Martinek, RRT
Concetta Martins, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Christina Sperling, RRT



Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	232	16 %
De 30 à 39 ans	473	32 %
De 40 à 49 ans	404	27 %
50 ans et plus	364	25 %

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF



Christina Sperling, RRT
Présidente du Comité exécutif

Sous la responsabilité du conseil et en consultation avec le registraire et premier dirigeant, le Comité exécutif supervise l'administration de l'OTRO. Le Comité exécutif peut exercer tous les pouvoirs du Conseil sur les questions qui exigent une attention immédiate, sauf en ce qui a trait à l'établissement, l'amendement ou la révocation de règlements ou de statuts de l'organisation. Élus par le Conseil, le président et le vice-président siègent automatiquement au Comité exécutif.

Cette année, le Comité a fait ce qui suit :

- Contrôlé le budget, les états financiers et les placements de l'OTRO
- Passé en revue les états financiers vérifiés de l'OTRO
- Proposition de modifications à la politique d'investissement de l'OTRO afin de réduire les risques financiers liés aux réserves de l'Ordre
- Nommé des membres du Conseil et hors-Conseil à différents comités de l'OTRO
- Examen de la pratique à distance pour les thérapeutes respiratoires
- Examen d'une proposition de l'Alliance nationale des organismes de réglementation de la thérapie respiratoire afin d'adopter un modèle de frais proportionnels à l'intention de ses membres
- Supervision de l'élection des membres dans les districts 3, 4 et 6.

RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS



Julie Boulianne, RRT
Présidente du Comité des
relations avec les patients

Le Comité des relations avec les patients est responsable de l'élaboration, de l'établissement et du maintien d'un Programme des relations avec les patients, lequel comprend des mesures de prévention et (ou) de remédiation en cas d'exploitation sexuelle de patients par des membres de l'OTRO et l'administration de fonds pour les traitement ou services-conseils à fournir aux patients qui auraient été sexuellement exploités par nos membres. Ce comité offre également des avis au Conseil sur les plans de communication.

Programme de relations avec les patients

Au cours de l'exercice 2017-2018, il n'y a eu aucune demande de financement de thérapie auprès du Comité des relations avec les patients.

Le Comité des relations avec les patients a passé en revue le document « Vers zéro : rapport indépendant du Groupe d'étude ministériel pour la prévention des agressions sexuelles contre les patients et pour l'examen de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées » publié par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. On retrouve dans ce rapport 34 recommandations afin de mieux prévenir et traiter les mauvais traitements d'ordre sexuel des patients par des professionnels de la santé réglementés.

Autres aspects ciblés

Les priorités de planification du Comité des relations avec les patients sont étroitement reliées à plusieurs des orientations stratégiques et priorités clés de l'OTRO pour 2016-2020.

Voici différentes activités connexes du comité :

- Engagement des membres
- Sensibilisation du public
- Engagement des étudiants

RAPPORT DU COMITÉ DE L'INSCRIPTION



Patricia Latimer
Présidente du Comité
de l'inscription

Le Comité d'inscription ordonne au registraire d'émettre des certificats d'inscription aux demandeurs et peut imposer des modalités et restrictions sur ces certificats. Le Comité d'inscription examine et élabore des politiques concernant l'inscription, notamment sur les programmes d'enseignement approuvés, les évaluations des formations antérieures et les critères d'inscription.

Cette année, le Comité a fait ce qui suit :

- Examen et approbation des changements apportés aux objectifs et termes de référence du Comité d'inscription
- Supervision de l'accréditation des programmes de thérapie respiratoire
- Supervision du processus d'évaluation de l'entrée dans la profession
- Approbation d'un programme d'agrément des procédures prescrites sous le derme (insertion d'aiguille intraosseuse)
- Examen et modification des politiques suivantes :
 - Approbation de la politique sur les programmes canadiens de thérapie respiratoire
 - Politique pour déterminer la bonne moralité
- Examen et étude des renvois du registraire

17 RENVOIS AU TOTAL

9 RENVOIS POUR ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES

Demands qui n'ont pas exercé la profession de thérapeute respiratoire dans les deux ans précédant leur demande auprès de l'OTRO

4 ENTRÉE DANS LA PROFESSION

Examen des résultats d'évaluation de l'entrée dans la profession

4 CHANGEMENTS AUX MODALITÉS ET RESTRICTIONS

Demands de modifications aux modalités et restrictions imposées à des certificats d'inscription de membres

1 COMMISSION D'APPEL ET DE RÉVISION DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ

En août 2017, la Commission d'appel et de révision des professions de la santé a émis une ordonnance confirmant une décision du Comité d'inscription de refuser l'émission d'un certificat d'inscription.

Consultation des Rapports sur les pratiques d'inscription équitables du Commissaire à l'équité à www.crto.on.ca/pdf/Reports/2017.OFC.Report.pdf

RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ



Rhonda Contant, RRT
Présidente du Comité
d'assurance de la qualité

Le Comité d'assurance de la qualité élabore, met en place et maintient le Programme d'assurance de la qualité de l'OTRO, favorisant le perfectionnement professionnel des membres thérapeutes respiratoires. Tous les cinq ans, ce comité passe en revue l'efficacité du Programme d'assurance de la qualité. Il surveille en outre la conformité relativement à ce programme et prend des décisions liées aux membres identifiés comme possédant des connaissances, des compétences ou des capacités de jugement insatisfaisantes.

Cette année, le Comité a fait ce qui suit :

- Publication officielle du nouveau Programme de perfectionnement professionnel (PPP), anciennement connu sous le nom de Programme d'assurance de la qualité
- Lancement de la nouvelle plateforme révisée du PORTfolio
- Affectation d'années d'évaluation du PORTfolio à tous les membres actuels
- Envoi d'avis aux 30 membres devant présenter leur PORTfolio en 2018 Ces avis ont été principalement envoyés aux membres qui avaient obtenu des reports en 2015.
- Lancement réussi du premier module d'apprentissage électronique RelevantT et examen des résultats et des commentaires
- Mise en place et examen de l'Évaluation jurisprudentielle des thérapeutes respiratoires en lancement

Exigences d'AQ :

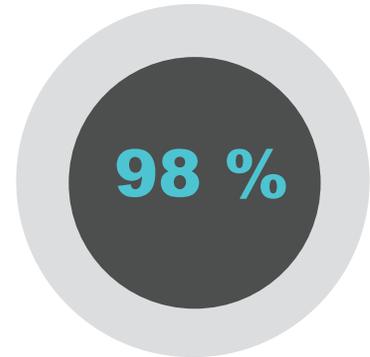
- **L'Évaluation jurisprudentielle des thérapeutes respiratoires en lancement** est remplie par les membres nouveaux ou nouvellement réintégrés
- Le **Module d'apprentissage électronique RelevantT** est rempli une fois par année par tous les membres
- Le **Portfolio en ligne à l'intention des thérapeutes respiratoires (PORTfolio^{MO})** doit être maintenu de façon continue par tous les membres, avec présentation aux fins d'examen par leurs pairs au moins une fois tous les cinq ans
- **Programme d'éducation permanente et de correctifs SCERP / Évaluation de la pratique** (dans certains cas bien précis)

Pour obtenir plus de renseignements, consultez http://www.crto.on.ca/pdf/fr/Policies/QA_Program_Policy_101_fr.pdf

L'assurance de la qualité en chiffres

Module d'apprentissage électronique RelevantT

- 3 531** membres avait rempli le module à la date limite du 28 février
- 81** rappels ont été envoyé aux membres qui n'avaient pas respecté la date limite
- 1** membre n'a toujours pas rempli le module RelevantT



Résultats du sondage

sur le module d'apprentissage électronique RelevantT

- 2 536** membres ont rempli le court sondage qui accompagnait le module
- 99 %** ont indiqué qu'à leur avis, il était facile d'accéder au module et de le remplir, et qu'il leur avait permis d'améliorer leurs connaissances des récents changements aux normes de la profession et aux directives régissant l'exercice de la profession en Ontario

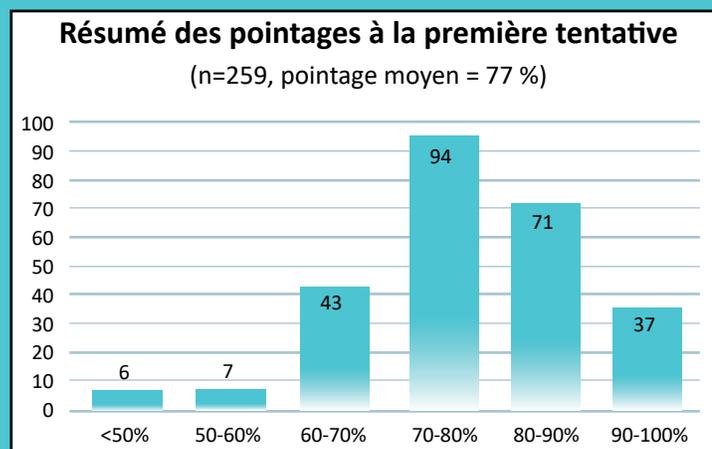
Conformité
à la première année de RelevantT



LAUNCH RT JURISPRUDENCE TEST

L'Évaluation jurisprudentielle des thérapeutes respiratoires en lancement est utilisée depuis octobre 2016

- 259** membres ont effectué l'Évaluation des thérapeutes respiratoires en lancement depuis octobre 2016
- 55** ont obtenu un pointage inférieur à 70 % et ont dû répéter l'évaluation. Parmi ceux-ci ont réussi l'évaluation à la deuxième tentative.
- 77%** Moyenne globale à la première tentative (entre 38 et 100 %)



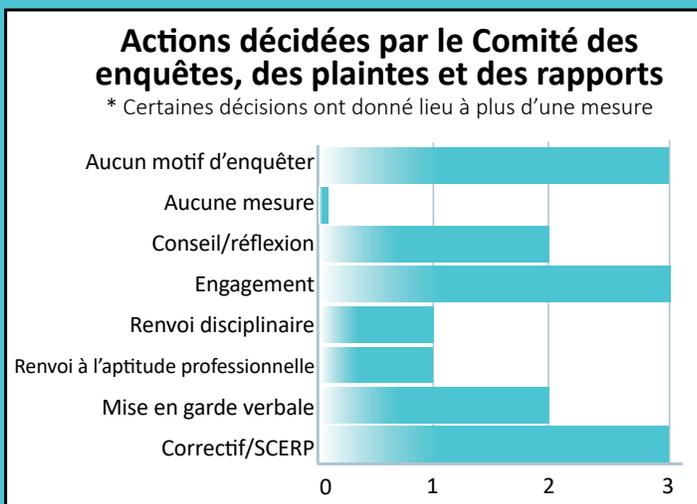
RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS



Allison Chadwick, RRT
Présidente du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

Le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports est responsable d'enquêter sur les questions portées à l'attention de l'OTRO au moyen de plaintes ou de rapports, comme les signalements de congédiement provenant d'employeurs. Le Comité examine les questions concernant la conduite, la capacité et la compétence des membres afin d'établir s'il y a lieu de transmettre le cas au Comité de discipline ou au Comité d'aptitude professionnelle, ou s'il serait mieux approprié d'utiliser une autre méthode.

En 2017/2018, l'OTRO a amorcé 19 enquêtes. Le Comité avait pris des décisions dans 14 des enquêtes en date du 28 février 2018. Les décisions sont décrites dans la liste adjacente.



En moyenne, les enquêtes menées par l'OTRO ont demandé **135 jours**, du moment de la réception à la décision.

Des préoccupations concernant des thérapeutes respiratoires ont été signalés par les moyens suivants :

- 3** Plaintes
- 11** Signalements d'employeur
- 3** Auto-signalement
- 2** Renvois du registraire

19 Enquêtes amorcées

Types d'avis ou réflexion

- Professionnalisme (1)
- Portée d'exercice (1)

Types de correctif

- Documentation (2)
- Normes de pratique (1)

Engagement ou entente

- Ne pas exercer la profession (2)
- Ne pas intimider (1)

RAPPORT DU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE



Allan Cobb
Président de Comité
d'aptitude professionnelle

À la suite d'un renvoi d'un sous-comité du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, le Comité d'aptitude professionnelle mène des audiences pour établir si un membre est frappé d'incapacité. Il est possible qu'un membre atteint d'un trouble physique ou mental ne puisse pas exercer la profession en toute sécurité ou qu'il puisse seulement l'exercer avec des restrictions, dans l'intérêt du public. Une audience sur l'aptitude professionnelle est habituellement fermée au public, à moins que le membre n'en fasse la demande.

Cette année, il y a eu un renvoi au Comité d'aptitude professionnelle. Avant l'audience, le membre concerné a démissionné de l'OTRO.

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE



Allan Cobb
Président du Comité de discipline

Les sous-comités de ce Comité sont responsables des audiences et des décisions touchant les allégations de manquement professionnel ou d'incompétence transmises par le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports. Les audiences disciplinaires sont ouvertes au public et les procédures à l'encontre d'un membre qui se déroulent devant le Comité de discipline sont de nature civile. En se basant sur les preuves fournies, le sous-comité doit en venir à une décision et, s'il y a déclaration de culpabilité, décider d'une pénalité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce que peut faire le Comité de discipline, consultez : www.crto.on.ca/public/concerns-about-a-respiratory-therapist/hearings/about-discipline/

En 2017/18, le Comité de discipline a reçu deux renvois. Une audience a eu lieu. Pour obtenir plus de renseignements, consultez : www.crto.on.ca/pdf/Discipline/002162_Discipline_03-2018.pdf

The background of the entire page is a close-up photograph of several interlocking metal gears. The gears are made of a brushed metal and are in various stages of focus. A semi-transparent teal rectangular box is overlaid in the center of the image, containing the title text. In the top right corner of the image, there is a yellow outline of an upward-pointing arrow. In the bottom right corner, there is a grey outline of a downward-pointing arrow.

SOMMAIRE FINANCIER 2017/18

Rapport des Vérificateurs Indépendants

DU CONSEIL DE L'ORDRE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

Les états financiers sommaires de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (l'« Ordre »), qui comprennent le bilan sommaire au 28 février 2018 et les états sommaires de l'exploitation pour l'exercice terminé à cette date, proviennent des états financiers vérifiés de l'Ordre. Nous avons exprimé notre avis sans réserve sur ces états financiers dans notre rapport en date du 1 juin 2018.

Les états financiers sommaires ne contiennent pas toutes les divulgations exigées par les principes comptables généralement reconnus au Canada. Par conséquent, la lecture des états financiers sommaires ne peut remplacer la lecture des états financiers vérifiés de l'Ordre.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers sommaires

La direction est tenue de préparer le sommaire des états financiers vérifiés conformément aux normes comptables canadiennes se rapportant aux organismes à but non lucratif, sauf que les changements liés aux actifs nets et à la trésorerie n'ont pas été présentés et que les notes afférentes aux sommaires financiers n'ont pas été préparées.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sommaires en nous fondant sur nos procédés, conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur les états financiers résumés ».

Opinion

À notre avis, les états financiers sommaires découlant des états financiers vérifiés de l'Ordre pour l'exercice se terminant le 28 février 2018 représentent un sommaire juste de ces états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes se rapportant aux organismes à but non lucratif, sauf que les changements liés aux actifs nets et à la trésorerie n'ont pas été présentés et que les notes afférentes aux sommaires financiers n'ont pas été préparées.

Toronto (Ontario)

HILBORN LLP
COMPTABLES AGRÉÉS
Experts comptables autorisés

BILAN SOMMAIRE

AU 28 FÉVRIER 2018

	2018	2017
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 410 579 \$	1 487 844 \$
Investissements	1 203 403	1 177 865
Dépenses payées	49 505	41 626
	2 663 487	2 707 335
Immobilisations	239 454	179 603
	2 902 941	2 886 938
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	148 100	71 820
Revenu reporté - registration fees	1 683 087	1 445 150
	1 831 187	1 516 970
Obligation en vertu de contrats de location	45 113	55 582
	1 876 300	1 572 552
ACTIF NET		
Restreints à l'interne		
Fonds pour thérapie abusive	20 000	20 000
Fonds de réserve pour éventualités générales	500 000	500 000
Fonds général pour les enquêtes et les audiences	150 000	150 000
Réserve pour projets spéciaux	345 173	345 173
Réserve de stabilisation	-	150 000
Placements en immobilisations	58 511	124 021
Montant non affecté		
Fonds pour Exploitation	(47 043)	25 192
	1 026 641	1 314 386
	2 902 941	2 886 938

On peut se procurer des exemplaires des états financiers complets vérifiés de 2017 / 2018 à partir du site Web à www.crto.on.ca ou en en faisant la demande auprès de notre registraire au 416 591 7800.

BILAN SOMMAIRE DES OPÉRATIONS

AU 28 FÉVRIER 2018

	2018	2017
REVENUS		
Droits d'inscription, de renouvellement et de demande	\$ 1 699 110	\$ 1 638 187
Intérêts revenus	18 501	26 815
	1 717 611	1 665 002
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	1 062 049	962 049
Frais d'occupation	141 157	143 436
Assurance de la qualité	64 383	28 015
Honoraires professionnels	117 609	87 877
Impression, frais postaux, papeterie et livraison	27 384	33 666
Conseil et comité	88 669	94 273
Projets spéciaux	133 909	157 636
Tous autres frais d'exploitation	370 195	287 079
	2 005 355	1 794 031
Insuffisance des revenus sur les dépenses au cours de l'exercice	(287 744)	(129 029)

On peut se procurer des exemplaires des états financiers complets vérifiés de 2017 / 2018 à partir du site Web à www.crto.on.ca ou en en faisant la demande auprès de notre registraire au 416 591 7800.



**College of Respiratory
Therapists of Ontario**

**Ordre des thérapeutes
respiratoires de l'Ontario**

180, rue Dundas Ouest, Bureau 2103
Toronto (Ontario) M5G 1Z8
Téléphone : (416) 591-7800 / (800) 261-0528
Télécopieur : 416-591-7890

www.crto.on.ca